

## GT ZAE

Rencontre n°1 du 17/05/2016 à Dijon

### Relevé de décisions

GTZAE\_20160517\_v1 amendée par les participants

#### Présents :

- Amandine COIFFÉ, CCI de la Côte d'Or, chargée d'études économiques et SIG
- Emmanuel BUGHIN, CCI de la Côte d'Or, chargé d'études économiques
- Juliette DELIZY, AU Sud Bourgogne, géomaticienne
- Sébastien BARD, AU Sud Bourgogne, géomaticien, observatoire du foncier
- Florian LE BOURSICAUD, CCI de Saône-et-Loire, géomaticien dans le pôle études
- Luc LE THOREL, Conseil Régional BFC, géomaticien pôle aménagement du territoire
- Guillaume FENICE, CU du Grand Dijon, responsable du pôle SIG
- Hélène ROSSIGNOL, ADU Montbéliard, géomaticienne
- Boris LOICHOT, AUTB Belfort, SIG foncier et économie
- Agnès MONNERET, AUDAB Besançon, géomaticienne et évaluation du SCOT
- Patrice BRENOT, Grand Chalon, économie numérique, accueil des entreprises
- Sylvain COULON, DDT 39, service études et prospective
- Florence NERET, DDT 39, observation de la consommation des espaces
- Noël ROZAND, DDT 71, responsable du pôle géomatique
- Antoine BOULAY, CA Auxerrois, géomaticien
- Yoann DUMON, ARD Franche-Comté, géomaticien
- Pauline DUMONTET, animatrice GéoBourgogne
- Suzanne NICEY, animatrice GéoBourgogne

#### Ordre du jour :

La première rencontre du « groupe de travail zones d'activités » (acronyme GT ZAE), était intitulée « Vers une mutualisation des données relatives aux zones d'activités en Bourgogne-Franche-Comté ? ».

L'objectif de la journée était de :

- avoir une première approche des acteurs et des travaux réalisés sur le thème des zones d'activités en Bourgogne-Franche-Comté ;
- passer en revue les atouts, faiblesses, opportunités et menaces d'une mutualisation des données relatives aux zones d'activités en Bourgogne-Franche-Comté ;

- définir les attentes du groupe de travail vis-à-vis des données « zones d'activités » tant du point de vue des contenus que des apports en termes d'aide à la prise de décision ;
- partager une définition commune des « zones d'activités »

## **Déroulement de la rencontre et synthèse des échanges :**

La demi-journée a été introduite par Suzanne NICEY, qui a rappelé les missions de GéoBourgogne. Dans ce cadre, des groupes de travail thématiques sont mis en place. Ici le groupe de travail « zones d'activités » permet à des acteurs travaillant sur le même sujet de se rencontrer et d'échanger, en vue de susciter des travaux en commun dans la perspective de la mutualisation et du partage d'information géographique sur son portail de diffusion.

Il y a eu une tentative de géo-standard par la COVADIS sur les données zones d'activités au niveau national. Ce géo-standard n'a pas abouti. L'intérêt du groupe de travail serait d'identifier le tronc commun d'information sur lequel une mutualisation serait possible.

Un premier tour de table a été réalisé pour permettre à chacun des intervenants de présenter sa propre structure et ses missions en relation avec le sujet des zones d'activités.

Préalablement à la réunion, GéoBourgogne avait demandé à Yoann DUMON, d'analyser 2 études. Il en fait le rapportage en séance :

- les méthodes d'observation et de suivi du foncier d'activités (CEREMA, ex-CERTU) ;
- l'étude d'opportunité de coproduction d'une base de données régionale du foncier à vocation économique dans la région Nord-Pas-de-Calais (PPIGE-IETI Consultants) ;

Principaux enseignements rapportés par ces 2 études :

- difficulté pour les acteurs de se mettre d'accord sur les objectifs d'observation du foncier économique et de partager des définitions et méthodes communes d'identification ; de ce fait les données géographiques résultantes sont aussi variées que la diversité des acteurs et de leurs approches ;
- besoin de mettre en œuvre une réponse technique et organisationnelle mobilisant les partenaires pour coproduire une base de données économique avec une réponse technique (un modèle de données partagé issu du compromis entre acteurs) et une réponse organisationnelle (coordination des interventions entre les acteurs assortie d'une charte permettant aussi de traiter des aspects juridiques sur la propriété des données coproduites)

Par la suite, les échanges ont permis de faire ressortir les atouts, faiblesses, opportunités et menaces d'une mutualisation des données relatives aux zones d'activités et données économiques en Bourgogne-Franche-Comté :

- Atouts :
  - o des acteurs motivés sur un territoire qui n'est pas vierge d'initiatives ;
  - o des modèles de données existants ;
  - o un contexte d'obligation d'échange et de catalogage des données publiques ;
- Opportunités :

- De nombreux acteurs peuvent être intéressés par la démarche de mutualisation :  
Pour les métiers de la planification :
  - disposer d'indicateurs fiables pouvant être consolidés et permettant les comparaisons pour répondre aux exigences des documents de planification et d'urbanisme ;
  - gain de temps sur les états des lieux fourniture d'un niveau d'information commun aux bureaux d'étude ;
 Dans les métiers du développement économique :
  - la mise en valeur de l'offre économique pour les besoins de communication et de promotion territoriale ;
  - la nécessité de pouvoir donner des réponses à un porteur de projet sur un large territoire ;
- Réduction des coûts de productions ;
- GéoBourgogne : infrastructure de données géographique et données de référence (ortho photographies, documents d'urbanisme numérisés...) ;
- Développement de l'open data : ouverture du fichier SIRENE (répertoire d'entreprises de l'INSEE en 2017) ;
- Développement croissant des géo standards ;
- Inscription des réflexions dans les démarches de MOS ;
- Faiblesses :
  - pas de géo standard ni de définition partagée de la ZAE entre acteurs et parfois même au sein d'une même organisation ;
  - grande place pour les « méthodes artisanales » et le « fait maison » ;
  - difficulté de satisfaire l'ensemble des besoins d'une grande variété d'acteurs
  - concurrence entre acteurs aux intérêts divergents ;
  - difficulté de collecte et de mise à jour des données ;
  - certains acteurs ont un modèle économique incompatible avec une démarche de mutualisation et le partage (services payants) ;
- Menaces :
  - pas d'obligation à la standardisation ;
  - question juridique sur la propriété des données ;
  - mise en exergue des différences entre territoires (présence ou absence d'équipements structurants attractifs pour les activités économiques) ;
  - exigence d'exhaustivité et de précision qui accroît la complexité des bases de données ;

Il est précisé que les données ZAE et données économiques doivent permettre de répondre aux questions des porteurs de projets et développeurs territoriaux:

- Où puis-je implanter mon activité aujourd'hui ?
- Où pourrais-je étendre mon activité demain ?
- Comment puis-je rationaliser l'utilisation du foncier économique ?
- Où sont les entreprises ?

Ainsi un modèle de données commun se doit d'être pragmatique, il ne pourra pas être exhaustif et couvrir l'ensemble des thématiques, il pourrait comprendre les informations suivantes :

- l'emprise et la surface des ZAE
- leurs vocations
- les terrains disponibles (localisation, dans quel volume et quels délais)
- les intervenants (maître d'œuvre, aménageur, commercialisateurs)
- l'accessibilité à différents points d'accès
- les dessertes en réseaux
- les entreprises géo localisées (nombre d'entreprises et d'emplois) dans les ZAE et hors ZAE

Le groupe de travail attend aussi un schéma des acteurs en termes d'organisation, ainsi qu'un état des lieux de l'existant en région Bourgogne-Franche-Comté. Il sera important d'impliquer les gestionnaires et de rapprocher les métiers de la planification et du développement économique.

Enfin une définition martyre de la ZAE a été proposée au groupe de travail. Cette définition a été ouverte aux amendements du groupe de travail en vue de la préciser :

«

*Une zone d'activités économique est un espace cohérent en termes d'aménagement et de tissu urbain, délimitée géographiquement, elle accueille, ou est à destination, d'activités de production ou de services (dont commerces)*

*Elle englobe :*

- *les terrains bâtis et non bâtis occupés par des activités*
- *les terrains non bâtis, les terrains aménagés ou non aménagés destinés à l'accueil de ces activités à court, moyen ou long terme (recensés essentiellement dans les documents d'urbanisme)*
- *les voiries internes, les espaces verts et surfaces techniques nécessaires à son fonctionnement*

»

## **Documents :**

Les documents sont accessibles, après connexion, sur la plateforme GéoBourgogne (ne pas hésiter à demander l'ouverture d'un compte :

<http://www.geobourgogne.fr/accueil/connexion> )

[http://www.geobourgogne.fr/accueil/espaces\\_collaboratifs/gt\\_zae](http://www.geobourgogne.fr/accueil/espaces_collaboratifs/gt_zae)

- Powerpoint amendé au cours de la première rencontre du GT ZAE (17 mai 2016)
- Méthode d'observation du foncier à vocation économique (CERTU, octobre 2013)
- Fiche PPIGE : Etude d'opportunité coproduction BDD régionale ZAE (Henri Pornon avril 2015)

## Relevé de décisions :

Ce relevé de décisions est envoyé à chaque participant pour amendement. Puis ce relevé de décisions sera transmis à tous ceux qui ont manifesté leur intérêt pour ce GT ZAE.

L'étude fournie par la PPIGE, ainsi que toutes les ressources documentaires sont accessibles dans les documents du groupe de travail GT ZAE de la plateforme GéoBourgogne. Charge à chacun de prendre connaissance de ces documents (cf. modalités ci-dessus).

Tous les acteurs en possession d'un modèle de données peuvent avant le 01/07/2016 (pour laisser le temps de les analyser d'ici septembre), l'adresser à GéoBourgogne ([snicey@gip.e-bourgogne.fr](mailto:snicey@gip.e-bourgogne.fr)) ou le déposer, après s'être identifié, dans les ressources documentaires du groupe de travail sur la plateforme GéoBourgogne :

[http://www.geobourgogne.fr/accueil/espaces\\_collaboratifs/gt\\_zae/343\\_documents](http://www.geobourgogne.fr/accueil/espaces_collaboratifs/gt_zae/343_documents)  
*Accueil>espaces collaboratifs>zones d'activité économique>documents>modèles de données>modèles des participants>ajouter un document*

(AUSB a déjà fourni son modèle de données)

Le modèle de données comprend si possible les noms des champs, nature des champs, définition et sources. Les acteurs concernés peuvent également fournir un échantillon de données non sensibles.

Ces éléments seront analysés par Yoann DUMON qui se permettra de recontacter chacun des acteurs pour se faire préciser certains points. Les modèles de données pourront ainsi être comparés et être inclus dans une grille permettant de mettre en évidence les points communs et les différences.

La 2ème réunion du GT ZAE se tiendra le jeudi 15 septembre 10h-13h avec pour objectif :

- l'ouverture du GT à tous les autres organismes impactés (Communautés d'agglomération et de communes par exemple) ;
- présentation du tronc commun, évaluation des champs divergents ; la présence de binômes géomaticien/chargé de mission, pour chaque organisme est souhaitée afin de bien balayer l'ensemble du sujet ;
- Appel à volontaire pour co-animer ce GT ZAE avec Yoann DUMON. Yoann DUMON ayant un profil géomaticien, il serait intéressant que le co-animateur ait un profil plutôt métier et qu'il vienne d'un organisme éloigné des centres d'intérêts de l'ARD.